



Paris, le 5 mai 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suivi de la situation des filières grandes cultures :

Bruno Le Maire reçoit les représentants des FRSEA et des JA

Dans le cadre du suivi de la situation des filières grandes cultures, Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a reçu les représentants des Fédérations régionales des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) des régions Alsace, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord Bassin Parisien, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, et des Jeunes Agriculteurs (JA).

Bruno LE MAIRE a rappelé les mesures récemment annoncées par le Président de la République :

- possibilité de différer en 2011 une partie de l'imposition due au titre de l'année 2010 pour les exploitants agricoles qui ont opté pour le système de la moyenne triennale
- possibilité de déduire sur le plan fiscal une partie des cotisations sociales acquittées par anticipation
- autorisation d'utiliser, dès l'été prochain, des camions de 44 tonnes, dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Le 14 avril, à l'occasion de l'installation du comité de suivi sur la situation des grandes cultures, annoncé par le Président de la République lors de son déplacement dans l'Essonne le 6 avril, Bruno LE MAIRE avait rappelé sa volonté d'aider la filière des grandes cultures à résoudre les problèmes conjoncturels et structurels auxquels elle se trouve aujourd'hui confrontée. Il avait également souligné son attachement à apporter des solutions concrètes.

Le comité de suivi sur la situation des grandes cultures se réunira à nouveau demain au ministère. Il est composé de représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), des Jeunes agriculteurs (JA), de l'Assemblée générale des producteurs de blé (AGPB), de l'Assemblée générale des producteurs de maïs (AGPM), de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP), de la Confédération paysanne, de la Coordination rurale, de Coop de France, de Coop de France métiers du grain, de la Fédération du négoce agricole (FNA), de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA), de FranceAgriMer et des services du ministère.

En outre, trois groupes de travail issus de ce comité se réunissent depuis le 21 avril afin d'étudier les revenus et la compétitivité au sein de la filière, les marchés des grandes cultures et les contraintes spécifiques à ce secteur.

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax : 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11